

FICHE N° 4 A	LA POPULATION PISCICOLE
	LES ESPECES ET LEURS CARACTERISTIQUES

∞ LE SANDRE	Nom scientifique :	<i>Stizostedion lucioperca</i> (Linné, 1758)
	Classe :	Poissons
	Famille :	Percidés
	Nom anglo-saxon :	Pikeperch
	Dénomination :	Sandra, sandat, brochet-perche, perche-brochet, fogasch

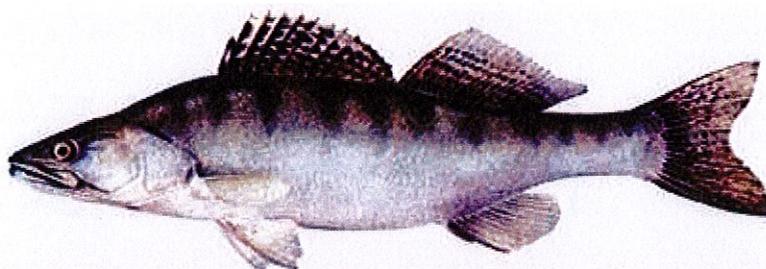


Figure 80 : représentation d'un sandre *Stizostedion lucioperca*

Description

La tête est allongée. Le corps élancé, cylindrique est légèrement bombé derrière la tête. La langue est lisse et il existe deux sortes de dents les plus grandes formant de fortes canines. Les deux nageoires dorsales sont séparées par un petit intervalle. La nageoire caudale est large et échancrée permettant au sandre de se déplacer rapidement. La coloration est grise verdâtre sur le dos et les flancs sont clairs avec des bandes verticales foncées. Le ventre est blanc jaunâtre.

La taille moyenne adulte est de 30 à 45 cm pour un poids moyen de 1 à 1,5 kg. Le sandre peut néanmoins atteindre les 1 à 1,30 mètre et dépasser les 5 kg.

Distribution

L'aire de répartition du sandre se situe en Europe centrale. Le sandre fut introduit en France à la fin du 19^e siècle à partir de spécimens provenant du lac Balaton en Hongrie. Sa première capture dans le milieu naturel date de 1888 dans le Rhin. Il gagna ensuite plusieurs bassins notamment de la Marne et de la Saône. La maîtrise artificielle de sa reproduction en Camargue a permis sa distribution dans toute la France en permettant aux associations de pêche de l'introduire sur l'ensemble du réseau hydrographique du territoire continental et de la Corse. Il semble se déplacer beaucoup puisqu'il se rencontre dans des zones où il n'a jamais été introduit officiellement. Le sandre peuple aujourd'hui quasiment toutes les rivières de France sauf dans le sud-est.

Habitat et comportement

Ce poisson grégaire est aussi bien représenté dans les lacs, les étangs, les milieux à faibles courants et les eaux saumâtres (12 g/l). Il a une activité nocturne ou crépusculaire avec une vision bien adaptée aux faibles intensités lumineuses et aux eaux turbides. Ce prédateur, plutôt nocturne, chasse en bandes sur de longues distances.



Figure 81 : photo d'un sandre



Figure 82 : photo d'un sandre

Il devient solitaire quand il a atteint un poids et un âge respectable (il peut vivre 10-15 ans) mais ne devient pas territorial comme le brochet.

Le sandre est assez exigeant vis à vis de la concentration en oxygène dissous avec des valeurs mini supérieures à 3,5 ppm. C'est un poisson plutôt d'eaux chaudes. La température optimale se situe entre 22 et 24°C.

Régime alimentaire

Le sandre est un carnassier très vorace. Alevin, il se nourrit successivement de crustacés planctoniques puis de larves d'insectes capturées près du fond. Il se nourrit de poissons entre 10 et 25 mm en fonction de la disponibilité des proies. Il devient exclusivement piscivore vers 10 cm. La croissance est rapide et le sandre peut atteindre 15 cm la première année pour 50 g et 25 cm à 2 ans pour 100 g. La croissance des femelles est plus importante que celle des mâles. A l'âge adulte, il chasse surtout les poissons de petite taille (ablettes, rotengles, gardons, jeunes perches, jeunes brochets). En effet, la bouche terminale est petite ce qui ne lui permet pas d'ingurgiter des poissons de grandes tailles. Le sandre ne peut qu'absorber des proies ne dépassant pas 10 à 15% de son poids. Il blesse d'un coup de gueule puis ingurgite dans un second passage.



Figure 83 : Photo d'un jeune sandre (S. ZIERNET)

Outre ce régime ichtyophage, il peut consommer des lombrics, des têtards voire des petites grenouilles. Le sandre est aussi intéressant pour la régulation de poissons chats.

FICHE N° 4 A	LA POPULATION PISCICOLE
	LES ESPECES ET LEURS CARACTERISTIQUES

Reproduction

Le sandre est mature vers 3-4 ans exceptionnellement à partir de 2 ans ce qui correspond à une taille supérieure à 30 cm. La période de reproduction est comprise entre avril et août dès que la température de l'eau dépasse les 14-16°C. Les sandres fraient par couple. La fécondité est élevée avec une ponte d'environ 200 000 œufs par kg de femelle. La ponte est réalisée en général en profondeur (dans les lacs jusqu'à 17 mètres) sur des racines de plantes et d'arbres ou sur des pierres et des graviers. Le mâle prépare un nid (1 m²) puis garde les œufs en les oxygénant par des mouvements de nageoires. La température d'incubation doit être comprise entre 12 et 24°C avec une eau oxygénée (>4,5 ppm) et une salinité quasi nulle (< 2-3 g/l). L'éclosion intervient après 5 à 10 jours. Les larves de 3,5 à 5,5 mm qui se nourrissent de leurs poches vitellines sont déjà actives et phototropes (croissance orientée par la lumière). Les conditions climatiques jouent un rôle important dans cette reproduction. Ainsi, des hivers doux (température de l'eau > à 10°C) semblent réduire la fécondité des femelles. De la même façon, une chute brutale des températures pendant ou peu avant la période de reproduction bloque la maturation des femelles de manière quasi-irréversible (pour l'année).

Production

Tout comme le brochet, le sandre possède un intérêt commercial important d'une part pour le marché de la consommation mais aussi pour celui de la pêche sportive.

Son élevage en pisciculture est mal maîtrisé notamment la reproduction artificielle et l'alimentation.

Le sandre est sujet au phénomène de nanisme qui l'empêche d'atteindre une taille marchande. Une vidange et un tri fréquent seront nécessaires lorsqu'on empoissonne du sandre dans un étang.

Croissance (rapide)

1 été : 5-100 g

2 étés : 350 g (30 cm)

3 étés : 1 kg

Rempoissonnement

- Voir fiche 4B

Reproduction contrôlée

Une reproduction « naturelle » peut être favorisée en ayant un étang possédant des caractéristiques favorables à la reproduction de cette espèce c'est-à-dire des endroits relativement profonds présentant des racines ou des graviers dans le fond.

La reproduction naturelle contrôlée sur « nids » peut être aussi employée. Il faut pour cela disposer d'étangs relativement profonds (>1 mètre) à fond dur et propre et d'assez petites superficies (5 à 10 m²). Il faut aménager des nids artificiels submergés avec autant de nids que de couples.